



Nb de membres en exercice : 64  
 Nb de membres présents : 42  
 Nb de membres votants : 53  
 (dont 11 pouvoirs)  
 Quorum atteint

Département de l'Allier  
 Arrondissement de Vichy  
 Communauté de Communes Entr'Allier Besbre

Envoyé en préfecture le 12/07/2022  
 Reçu en préfecture le 12/07/2022  
 Affiché le  
 ID : 003-200071470-20220704-DELIB2022067-DE

DELIBERATION N°	2022.07.04/67
CLASSIFICATION	7.1

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du conseil communautaire du 04 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 juillet à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Marius Laloi à BEAULON, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 28 juin 2022, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

#### Les Conseillers présents

**Les conseillers titulaires:** Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Marie-Agnès BONIN, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Xavier CADORET, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Léopold GODART, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET-SCHIRCH, Christophe MINET, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Christophe RONGET, Maria SCHNEIDER, Monique SEROUX, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT,

**Les conseillers suppléants :** Roseline POUPELIN représentant Alain VERNISSE, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX

#### Les Conseillers absents

**Ayant donné pouvoir :** Pascal BAUDELLOT à Guy LABBE, Aline BONNEAU à Isabelle MOULIN, Michel BRUNNER à Guy FRAISE, Annie DEBORBE à Maria SCHNEIDER, Geneviève DESVIGNE à Christelle MARTINET-SCHIRCH, Louis MERET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Jean-Michel ALLAIN, André PLESSAT à Franck FORTIN, Annie-France POUGET à Patrick AUBEL, Odile REVERET à Xavier CADORET, Blandine SOCHET à Jean-Pierre LECORNET,

**Absents :** Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Jean-Louis GUINATIER, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Sylvain NAFFETAS, Aude PARRET-BONMARTIN, Marlène SANTOS, Laurent TALON

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre LECORNET

#### N° 67 – FINANCES – Budget 2022 – Décision modificative n°2

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les ajustements budgétaires par la présente décision modificative équilibrée en dépenses et en recettes exposés dans le rapport de présentation ci-annexé,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente décision.

Certifiée exécutoire la présente délibération  
 Publiée ou notifiée par voie électronique le 13/07/2022  
 Déposée par voie électronique en Préfecture le 12/07/2022

P.E.C  
 Le Président,

DELIBERATION N°	2022.07.04/67
CLASSIFICATION	7.1

### RAPPORT DE PRESENTATION

#### N° 67 - FINANCES – Budget 2022 – Décision modificative n°2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération n°2022.04.14/35 du 14 avril 2022 par laquelle le conseil communautaire a approuvé le budget 2022 (budget principal et ses 17 budgets annexes),

Vu la délibération n°2022.05.30/50 du 30 mai 2022 par lequel le conseil communautaire a approuvé la décision modificative budgétaire n°1,

Vu le budget 2022,

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux Budgets Annexes « Ensemble immobilier de Varennes-sur-Allier (Friche Moreux) » « Hébergements touristiques », « Maison du Canal- Avrilly », « Pôle Emploi Entreprises », « Atelier des Vernisses » et au Budget principal,

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances expose les ajustements en dépenses et en recettes nécessaires pour :

- Budget annexe « Ensemble immobilier de Varennes-sur-Allier (Friche Moreux) » – Section Investissement

- la réalisation de travaux concernant les sanitaires et réseaux EU/EP.

Op	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
001	Aménagement Friche Moreux - phase 1 & 2	2313	61	+ 25 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 25 000 €</b>

Op	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
NI	Emprunt et dettes assimilés	1641	61	+ 25 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 25 000 €</b>

- Budget annexe « Atelier des Vernisses »

#### Investissement

- la réalisation de travaux de réfection de toitures et autres équipements endommagés par les violents orages de grêle dont le remboursement a été sollicité auprès de l'organisme d'assurances

Op	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
001	Remplacement lanternaux de toit	2313	61	+ 2 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 2 000 €</b>

Op	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
001	Virement de la section de fonctionnement	021	01	+ 2 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 2 000 €</b>

#### Fonctionnement

Chap	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
023	Virement à la section d'investissement	023	01	+ 2 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 2 000 €</b>

Chap	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
74	Subvention du budget principal	74751	61	+ 2 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 2 000 €</b>

DELIBERATION N°	2022.07.04/67
CLASSIFICATION	7.1

- Budget annexe « Gîte Maison du Canal - Avrilly »

#### Investissement

- la réalisation de travaux de réfection de toitures et autres équipements endommagés par les violents orages de grêle dont le remboursement a été sollicité auprès de l'organisme d'assurances

Op	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
003	Travaux réfection partielle toiture	2313	588	+ 5 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 5 000 €</b>

Op	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
001	Virement de la section de fonctionnement	021	01	+ 5 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 5 000 €</b>

#### Fonctionnement

Chap	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
023	Virement à la section d'investissement	023	01	+ 5 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 5 000 €</b>

Chap	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
74	Subvention du budget principal	74751	588	+ 5 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 5 000 €</b>

- Budget annexe « Hébergements touristiques »

#### Investissement

- la réalisation de travaux de réfection de toitures et autres équipements endommagés par les violents orages de grêle dont le remboursement a été sollicité auprès de l'organisme d'assurances

Op	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
202001	Travaux réfection toiture gîte « les loges »	2313	/	+ 28 000 €
201802	Travaux réfection toiture gîte « le Moutier »	2313	/	+5 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 33 000 €</b>

Op	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
	Virement de la section de fonctionnement	021	/	+ 33 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 33 000 €</b>

#### Fonctionnement

Chap	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
023	Virement à la section d'investissement	023	/	+ 33 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 33 000 €</b>

Chap	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
76	Remboursement sinister – Org. assurance	7688	/	+ 16 500 €
74	Subvention du budget principal	74	/	+ 16 500 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 33 000 €</b>

DELIBERATION N°	2022.07.04/67
CLASSIFICATION	7.1

- Budget annexe « Pôle Emploi entreprises »

#### Investissement

- le remplacement d'un chauffe-eau au local occupé par Pôle Emploi.

Op	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
/	Remplacement chauffe-eau local Pôle Emploi	2313	020	+ 700 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 700 €</b>

Op	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
/	Virement de la section de fonctionnement	021	01	+ 700 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 700 €</b>

#### Fonctionnement

Chap	Dépenses H.T. - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
023	Virement à la section d'investissement	023	01	+ 700 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 700 €</b>

Chap	Recettes - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
74	Subvention du budget principal	74751	020	+ 700 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 700 €</b>

- Budget principal

#### Fonctionnement

- abonder les crédits pour régler les dépenses relatives à la subvention d'équilibre aux Budgets Annexes « Hébergements touristiques », « Maison du Canal- Avrilly », « Pôle Emploi Entreprises » et « Atelier des Vernisses »,

Chap	Dépenses - Libellé	Cpt	Fonction	Montant
65	Autres charges de gestion courante – subvention équilibre BA Maison du Canal	657382	588	+ 5 000 €
65	Autres charges de gestion courante – subvention équilibre BA Hébergts tourist.	6573641	633	+ 16 500 €
65	Autres charges de gestion courante – subvention équilibre BA Pôle Emploi Entr.	657382	61	+ 700 €
65	Autres charges de gestion courante – subvention équilibre BA Atelier Vernisses	657382	61	+ 2 000 €
011	Autres fournitures	60618	020	- 24 200 €
<b>TOTAL</b>				<b>0 €</b>

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver les ajustements budgétaires exposés ci-dessus par la présente décision modificative équilibrée en dépenses et en recettes,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente décision.